



Conseil d'établissement

Convocation à la séance ordinaire

mardi 16 mai 2023

Édifice De La Terrière - rencontre en présentiel - 19h00

Procès-verbal

Nom	Groupe représenté
Présent(e)s :	
Maxime Laroche	Représentant des parents – président en remplacement de M. Guillemette
Cindy Champagne	Représentante des parents
Joëlle Elliott Tousignant	Représentante des parents
Marilyne Lefebvre	Représentante des parents
Florence Cornibert	Enseignante
Marie-Ève Isabelle	Psychoéducatrice
Sonia Belle-Isle	Responsable du service de garde
Martine Paquin	Directrice
Marjolaine Aubry	Directrice adjointe
Maryse Gélinas	Coordonnatrice programme IB
Absent(e)s : Caroline Fleury, Caroline McDonald, Maybel Desaulniers, François Guillemette (Amélie Cossette le remplace)	

1.

a) **Mot de bienvenue (Accueil)**

Madame Martine Paquin souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.



b) Présence et quorum (Constat)

Madame Paquin ouvre la séance après avoir constaté qu'il a quorum, et que tous ont reçu leur convocation et les documents, dans les délais prévus.

2. Questions du public (Information)

Aucune question

3. Adoption de l'ordre du jour du 16 mai 2023 (Adoption)

CONSIDÉRANT que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

CÉ : 2022-23/29

EN CONSÉQUENCE: sur proposition de : Mme Marilynne Lefebvre il est résolu à l'unanimité,

D'ADOPTER l'ordre du jour.



4. **Adoption du procès-verbal du 1^{er} février 2023 (Adoption)**
Coquille point 9B : Chemin du Roy écrit en minuscule. Le changer pour le mettre en majuscule.
CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février dernier, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;
CÉ : 2022-23/30 **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Sonia Belle-Isle, il est résolu à l'unanimité **D'ADOPTER**, le procès-verbal du 1^{er} février 2023.
5. **Suivi au procès-verbal du 1^{er} février 2023 (Information)**
Aucun suivi
6. **Correspondance (Information)**
Aucune correspondance
7. **Mot de la direction (information)**
Mme Paquin entretient les membres du conseil d'établissement sur les travaux en lien avec le nouveau **projet éducatif** (mission-vision-valeurs). L'équipe-école est en collecte de données pour cibler nos forces, défis et enjeux. Par la suite, nous ciblerons des objectifs et nommerons les moyens pour atteindre les objectifs visés.
Organisation scolaire : nous maintenons le même nombre de classes pour 2023-2024. Nous aurons un poste à combler en 5^e année et quelques contrats. Pour une première année, les places au préscolaire ne sont pas comblées. Des listes d'attente sont créées pour la 1^{ère}, 2^e et 3^e année.
Accueil des futurs élèves du préscolaire : journée agréable, commentaires positifs des parents. L'intention est d'accueillir des familles. Les parents ont apprécié la rencontre Teams qui a eu lieu avant les portes ouvertes.
Grande marche GDPL : un montant de 3675,10\$ a été amassé pour le Grand Défi Pierre Lavoie. L'événement fût un succès, et plusieurs parents nous ont accompagnés. Les policiers ont collaboré avec nous pour sécuriser le trajet et rediriger la circulation automobile.
Expo du PP : couronnement du cheminement des élèves au programme international. C'est une célébration au cours de laquelle les élèves présentaient le fruit de leurs recherches. Nouveautés : la cueillette d'information devait se faire, entre autres, par le biais d'un expert. De plus, les élèves devaient utiliser un autre moyen qu'un Power Point pour la présentation. Chaque exposition présentait un moyen ou une action en lien avec leur sujet.
Salon du livre 1^{ère} année : les parents étaient invités à venir rencontrer les auteurs (élèves de 1^{ère}) qui présentaient leur livre. Une collaboration entre une classe de 2^e année et une classe de 1^{er} année a porté fruit; les grands étaient les éditeurs des plus petits. Ils ont collaboré pour faire un livre qui répond à des attentes élevées. Les grands montraient également leur livre sur les animaux menacés.
Préparation de la fête familiale pour souligner les 10 ans de l'école PÉI : nous souhaitons accueillir tous les parents, enfants et membres de la communauté pour cet événement festif.
8. **Rapport d'évaluation visite IB (information)**
Mme Maryse Gélinas informe les membres du conseil d'établissement sur le déroulement de notre visite d'évaluation IB. Le rapport de visite est très positif. Plusieurs forces ont été nommées au niveau de la mission de notre école, qui est alignée sur la mission de l'IB. Le CSS supporte notre programme. Au niveau de la culture, nos politiques sont mises à jour et pertinentes. Au total, nous avons 21 forces et seulement 2 exigences à retravailler. Au niveau du perfectionnement, nous avons choisi de ne pas offrir de formation officielle de l'IB aux personnes qui en sont à leur première année chez nous. Ces personnes sont soutenues



par des formations-maison. Au niveau des plans de travail, nous avons dû changer notre canevas. Nous avons choisi un canevas numérique, mais certaines mises à niveau doivent être faites. Nous avons jusqu'en décembre 2023 pour répondre à ces deux exigences.

9. **Formation conseil d'établissement (information)**

A- Questions et échange fiche #16 à #22

M. Laroche fait le survol des fiches et explique les informations essentielles. La fiche #28 n'est plus accessible car elle est en mise à jour sur le site Web.

10. **TRAVAUX DU CONSEIL**

Madame Martine Paquin explique les documents aux membres du conseil :

A : Listes de matériel d'usage personnel et les listes du matériel didactique (Approbation)

Madame Paquin présente les listes de matériel d'usage personnel et les listes du matériel didactique.

CÉ : 2022-23/31 **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Cindy Champagne, il est résolu à l'unanimité **D'APPROUVER**, les listes de matériel d'usage personnel et les listes du matériel didactique.

B : Mesures contraignantes en milieu scolaire (Approbation)

Madame Martine Paquin présente aux membres le document sur les mesures contraignantes en milieu scolaire.

CÉ : 2022-23/32 **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Amélie Cossette, il est résolu à l'unanimité **D'APPROUVER**, les mesures contraignantes en milieu scolaire.

C : Règles de conduite et mesures de sécurité (code de vie) (Approbation)

Madame Martine Paquin présente aux membres les règles de conduite et les mesures de sécurité (code de vie).

CÉ : 2022-23/33 **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Marie-Ève Isabelle, il est résolu à l'unanimité **D'APPROUVER**, les règles de conduite et les mesures de sécurité (code de vie).

D : Normes et modalités d'évaluation (pièce jointe) (information)

Madame Martine Paquin présente les normes et modalités d'évaluation aux membres.

E : Règles de passage (pièce jointe) (information)

Madame Paquin présente les règles de passage aux membres.



- F : Projet pilote Nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise (Approbation)**
Madame Paquin présente le nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise aux membres.
- CÉ : 2022-23/34 EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Joëlle Elliott Tousignant, il est résolu à l'unanimité
D'APPROUVER, le projet pilote Nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise.
- G : Rentrée progressive préscolaire (Approbation)**
Madame Paquin explique aux membres le principe de la rentrée progressive aux préscolaire pour la prochaine rentrée scolaire.
- CÉ : 2022-23/35 EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Florence Cornibert, il est résolu à l'unanimité
D'APPROUVER, la rentrée progressive pour le préscolaire à la rentrée scolaire 2023-2024.
- H : Service de traiteur (Approbation)**
- CÉ : 2022-23/36 EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Cindy Champagne, il est résolu à l'unanimité
D'APPROUVER, le service traiteur.
- I : Ouverture du SDG 28-29 août 2023 (Approbation)**
- CÉ : 2022-23/37 EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Joëlle Elliott Tousignant, il est résolu à l'unanimité
D'APPROUVER, que le service de garde soit ouvert le 29 et 30 août 2023.
- L : Formulaire de demande de paiement (frais de déplacement et gardiennage) Rappel aux membres, déposition et signature des demandes pour mars (information)**
- M : Choix de l'endroit pour la rencontre du 13 juin 23 (Consultation)**
Le Buck, Le Brasier, Le Temps d'une pinte (valider que le restaurant est ouvert le mardi, et qu'une salle sera disponible pour notre rencontre)
11. **Affaires nouvelles (information):**
Aucune affaire nouvelle
12. **Levée de la séance (Adoption) :**
CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé :
- CÉ : 2022-23/38 EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Marilyne Lefebvre, il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la séance à 21h46.



Martine Paquin

Martine Paquin, directrice

13. **Rapport du délégué au comité des parents (information)**

Mme Champagne informe que M. Moore a traité du confinement barricadé. Le conseil d'administration est maintenant complet. Les ressources matérielles ont parlé des travaux à venir pour certaines écoles. Le comité EHDA a fera un sous-comité pour accompagner les parents qui vivent l'élaboration d'un premier plan d'intervention. Le protecteur de l'élève a présenté son rapport et a parlé du protecteur national de l'élève. Le plan d'Action contre la violence et l'intimidation a été présenté.